

Vers un renouveau rural en Méditerranée

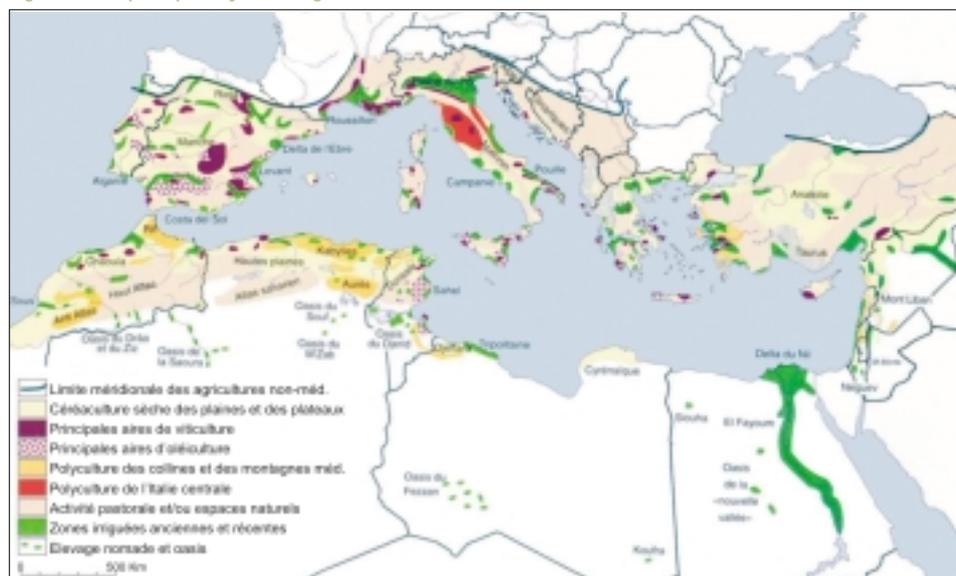
Les espaces ruraux méditerranéens connaissent, depuis plusieurs décennies, des mutations considérables. Le creusement des dualités entre les arrière-pays et les plaines intensivement mises en valeur, entre zones "en sec" et zones irriguées, la pauvreté rurale au Sud et à l'Est, les dégradations de l'environnement et des paysages, sont les principaux symptômes d'une situation devenue critique.

Cette situation pourrait encore s'aggraver si la libéralisation des échanges agricoles en cours de négociation n'était pas maîtrisée. De plus, le réchauffement de la planète serait porteur de conséquences lourdes pour l'agriculture méditerranéenne.

L'espace rural méditerranéen : originalité et fragilité

En Méditerranée, les espaces ruraux doivent leur originalité à la nature (climat, relief, végétation) et à l'action des civilisations qui ont façonné les paysages depuis des millénaires.

Figure 1 : Les principaux systèmes agricoles et naturels en Méditerranée



Source : *Méditerranée*, Tome 97, n° 3-4 "40 ans de géographie méditerranéenne", 2001

Du fait de la sécheresse estivale, qui s'amplifie vers le sud, et de la variabilité des précipitations, la question de l'alimentation en eau de la végétation cultivée ou naturelle (pâturages et terres boisées) est toujours cruciale. L'agriculture est essentiellement pluviale. Les surfaces irriguées ne représentent que 20 % de l'ensemble des terres arables et cultures permanentes (100 % en Egypte), mais elles ont doublé en 40 ans pour atteindre 23 millions d'hectares en 2000 et pourraient dépasser 28 millions ha en 2025.

La diversité des paysages et des sols et l'importance des contrastes entre, d'une part, de vastes ensembles de montagnes, collines, plateaux steppiques et, d'autre part, des plaines, souvent côtières, peu étendues et très densément aménagées, constituent aussi des traits essentiels. Les taux



Les Notes du Plan Bleu

Environnement et Développement en Méditerranée

prévisibles pourraient conduire à accroître de moitié la production agricole au Sud et à l'Est d'ici 2025, mais ils ne permettront pas d'améliorer dans l'ensemble les taux d'autosuffisance.

Le *scénario tendanciel* du Plan Bleu se base sur quatre hypothèses : une libéralisation du commerce agricole réciproque mais progressive entre les deux rives ; une politique agricole commune étendue aux seuls nouveaux pays adhérents de l'UE ; l'émergence d'une agriculture "de précision" au nord, à fort contenu en technologie et en capitaux ; l'insuffisance des politiques de développement durable, lesquelles d'ailleurs intègrent peu les menaces du changement climatique.

Sous ces hypothèses, l'évolution des effectifs agricoles resterait différenciée : réduction encore de moitié au Nord ; diminution significative en Turquie ; début de baisse au Sud et à l'Est, où l'exode rural, déjà assez élevé, pourrait encore s'amplifier en cas de libéralisation accélérée et réciproque du commerce euro-méditerranéen des produits agricoles.

Aussi, ce scénario tendanciel comporte plusieurs risques :

- ▶ le maintien ou le renforcement de la pauvreté rurale au Sud et à l'Est, malgré l'exode rural ;
- ▶ l'aggravation des impacts directs et indirects sur les eaux et les sols, l'envasement rapide des retenues des barrages, des pertes de biodiversité ;
- ▶ des pressions accrues sur des villes en croissance rapide, la perte de plus de 1,5 million d'hectares de terres agricoles de qualité par l'urbanisation et les infrastructures ;
- ▶ des difficultés accentuées d'approvisionnement en eaux de qualité, une vulnérabilité accrue aux incendies de forêts et inondations.

Impact possible du libre échange sur l'agriculture pluviale au Maroc

Une étude conduite par le Plan Bleu a montré qu'un alignement immédiat des prix céréaliers marocains sur les prix mondiaux se traduirait probablement par une baisse de la surface agricole utile céréalière de 20 % ; une baisse des surfaces affectées au blé tendre, blé dur et maïs ; une augmentation de la superficie affectée à l'orge.

Les exploitations de subsistance et de semi-subsistance de moins de 5 ha (67 % du total) seraient les plus menacées compte-tenu de la superficie qu'elles consacrent au blé tendre (33 % de leur SAU céréalière), de leur faible marge par quintal et de leur dépendance au marché.

Source : A. Jorio, in PNUE/PAM/Plan Bleu (2002). *Libre-échange et environnement dans le contexte Euro-Méditerranéen*, Montpellier-Méze, France, 5-8 octobre 2000. (MAP Technical Report Series no 137)

Par ailleurs, un réchauffement planétaire de 2°C d'ici 2100 aurait des conséquences lourdes pour

l'agriculture en Méditerranée, avec une accentuation des déficits hydriques et des modifications de la durée des cycles végétatifs comme de la productivité des cultures. Globalement, le processus de changement climatique pourrait générer un déplacement des étages bio-climatiques vers le nord : une partie de l'Europe du sud pourrait devenir impropre à la production commerciale de céréales et la production de légumes pourrait se trouver en difficulté.



Vers des politiques de nouveau rural

Dans certains pays au Sud et à l'Est, les politiques de développement rural sont souvent restées insuffisantes ; elles n'ont, notamment, pas assez intégré les politiques de lutte contre la désertification. Des expériences menées au Maghreb montrent cependant le bien-fondé des nouvelles approches participatives, qui font des acteurs ruraux des partenaires du développement rural. Toutefois, de nombreux obstacles restent à surmonter pour généraliser le passage d'un développement administré à un développement responsabilisé.

Au Nord, des évolutions vers des politiques communautaires plus intégrées ont été impulsées : mesures agri-environnementales, réforme de la politique agricole commune, programme de développement rural Leader, mise en place du réseau *Natura 2000*. L'Italie est devenue un pays en pointe dans le développement de l'agriculture biologique, laquelle représente 11,4 % du total de ses terres arables et cultures permanentes. De nouvelles générations d'espaces protégés, véritables acteurs de développement durable (parcs naturels régionaux, réserves de biosphère...), ont vu le jour.

Ces expériences montrent que les tendances défavorables actuelles n'ont rien d'inéluctable et peuvent être infléchies par des politiques alternatives visant, notamment à :

- ▶ une accélération des transitions vers un nouveau rural dans les pays en développement ;

Figure 3 : Réserves de biosphère en Méditerranée



Source : UNESCO

L'objectif des "réserves de biosphère", établies depuis 1976 sous l'égide de l'Unesco, est de concilier les impératifs de protection des écosystèmes avec les besoins de développement des populations locales. Ces réserves recouvrent des écosystèmes terrestres, côtiers ou marins, dont la valeur est reconnue au niveau international.

► une meilleure reconnaissance de la valeur des rôles multiples de l'agriculture et de la forêt méditerranéenne et du rôle de *château d'eau* des montagnes ;

► la valorisation de la qualité et de la diversité des produits, des paysages et des territoires, notamment autour du concept de *jardin méditerranéen*, en s'appuyant sur la demande croissante, internationale et interne, en produits typiques, et en tourisme rural et naturel ;

► une réduction des dégradations irréversibles de l'environnement, notamment la *désertification*, l'artificialisation des terres agricoles de qualité et les pertes de biodiversité. Les objectifs devraient être de réduire rapidement, et d'au moins un tiers, les taux de pertes de terres agricoles péri-urbaines et les vitesses d'envasement des retenues des barrages.

D'indispensables réformes pour infléchir les tendances

Le passage du scénario tendanciel à un scénario de développement plus durable impliquera une importante évolution des politiques et des modes d'administration vers des approches déconcentrées, territorialisées et intégrées, mobilisatrices des acteurs locaux et professionnels. Pour cela, des fonds interministériels d'utilisation souple peuvent être

nécessaires. Les approches de type *réserves de biosphère* ou *parcs naturels régionaux* sont particulièrement pertinentes pour la gestion durable et la valorisation économique des espaces "naturels" de la Méditerranée et mériteraient d'être développées. La réduction de la pauvreté et le développement des économies nationales supposent des progrès concomitants en termes d'équipements et services de base, de modernisation agricole, de diversification de l'économie rurale et de clarification des droits et règles d'accès aux ressources naturelles.

Le passage à un scénario de développement rural durable nécessite aussi que le partenariat euro-méditerranéen intègre les objectifs de durabilité en matière d'agriculture et de développement rural. Ceci suppose une prise de conscience, par l'Europe, des enjeux et risques méditerranéens, une approche progressive et asymétrique de la libéralisation et un important appui aux pays en développement, accompagné de programmes de coopération déconcentrée.

Enfin, face aux menaces du changement climatique, la question des stratégies d'adaptation devient cruciale, avec des mesures telles que l'amélioration de la gestion de la demande en eau et de la protection des sols, le développement du potentiel mobilisable en eau, la modification des pratiques culturelles.

Sources :

Plan Bleu (2005). *Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, dirigé par Guillaume Benoît et Aline Comeau. Editions de l'Aube. Chapitre "L'espace rural", pp. 245-297. www.planbleu.org

Giannakopoulos C. et al (2005). *Climate change impacts in the Mediterranean resulting from a 2°C global temperature rise*. A report for WWF, July.

CIHEAM, Plan Bleu (2003). *Libre-échange, agriculture et environnement. L'Euro-Méditerranée et le développement durable : état des lieux et perspectives. Actes du forum des 30 et 31 mai 2002, Montpellier (France)*, Montpellier, CIHEAM (Options méditerranéennes, série A, n°52).

FAO (2002). *Agriculture mondiale : horizon 2015-2030*, Rome, FAO.

Les Notes du Plan Bleu



Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Plan d'Action pour la Méditerranée
Centre d'Activités Régionales du Plan Bleu
15 rue Beethoven - Sophia Antipolis - 06560 Valbonne - FRANCE
Tél. : +33 4 92 38 71 30 - Fax : +33 4 92 38 71 31
e-mail : planbleu@planbleu.org
www.planbleu.org

Directeur de la publication : Henri-Luc Thibault
Rédacteur en chef : Silvia Laria
Auteur : Gaëlle Thivet
Comité de lecture : Luc Dassonville, Jean de Montgolfier, Florence Pintou
Conception graphique et réalisation : François Ibanez
Impression : Fac Copies
ISSN : 1954-9164



Projet réalisé avec le soutien de la Communauté européenne